



Procès-verbal de l'assemblée annuelle de la Conférence des cadres retraités de Montréal tenue le jeudi 4 octobre 2018, au Sanctuaire Marie Reine-des-Cœurs, au 4000, rue Bossuet, Montréal, au sous-sol.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Gilles Lachance, président, procède à l'ouverture de l'assemblée annuelle à 15 h 05 et souhaite la bienvenue à tous. Il présente les membres du conseil d'administration : Mme Claudette Rousseau, secrétaire, M. André St-Germain, vice-président, M. Normand Proulx, trésorier (qui a remplacé M. Paul-Émile Bouchard qui a démissionné en début d'année 2018), et les administrateurs, Mmes Danielle Brabant, Diane Charland (qui a remplacé M. Mario Perreault qui a démissionné en cours d'année 2018), Mme Marjolaine Morin (qui est absente aujourd'hui) et MM. Michel Milot et Bernard Paiement (ce dernier est le représentant au sein du CA de l'ACMM).

M. Lachance en profite pour remercier M. Bouchard pour toutes ces années de loyaux services au sein du conseil d'administration à titre de trésorier ainsi que sa précieuse collaboration dans plusieurs autres dossiers. Il remercie également M. Perreault pour sa participation au CA et particulièrement pour l'organisation de la journée plein ces dernières années.

2) LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposée par : M. Jean-Louis Leclaire

Appuyée par : M. André Lamoureux

Adoptée à l'unanimité

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 12 OCTOBRE 2017

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 12 octobre 2017 tel que déposé.

Proposée par : Mme Marie Deraspe

Appuyée par : M. Roger Lajoie

Adoptée à l'unanimité

4) RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Mme Marjolaine Morin étant absente, Mme Claudette Rousseau procède à la lecture de son rapport, qui se résume comme suit :

Cette année, les membres avaient jusqu'au 23 août 2018 pour poser leur candidature selon les règles édictées dans le code de règlements. Cinq postes étaient à pourvoir : le président, le trésorier et trois administrateurs. Le président, le trésorier et trois administrateurs déjà en poste ont soumis leur candidature. Un seul candidat s'est présenté pour chacun des postes en élection.

Mme Morin, dans son rapport, déclare élues les personnes suivantes :

Au poste de président, M. Gilles Lachance

Au poste de trésorier, M. Normand Proulx

Et aux postes d'administrateurs : Mme Diane Charland et MM. Michel Milot et Bernard Paiement.

Enfin, M. Daniel Girard, absent aujourd'hui, est le représentant de l'ACMM au sein du conseil d'administration de la CCRM.

En terminant son rapport, Mme Morin félicite les élus et leur souhaite un excellent mandat.



5) RAPPORT DU TRÉSORIER

Le trésorier, M. Normand Proulx, dépose les états financiers au 31 décembre 2017.

M. Proulx explique les principaux écarts des états financiers entre 2016 et 2017. Il présente l'annexe concernant les activités sociales.

Finalement, il indique qu'à l'état des résultats, l'année 2017 se termine avec un déficit de 11 717 \$ et un actif net de 23 082 \$ comparativement en 2016 qui était de 85 822 \$ ce qui s'explique par la réserve pour le programme de fidélité.

M. Lachance précise que 2017 était la dernière année du programme *Avantage membre* et qu'en 2018 le pourcentage estimé pour les activités sociales sera d'environ 25 % à 28 % des revenus de cotisations. Il résume les cotisations au cours des dernières années expliquant les différents pourcentages associés à ces activités.

6) COTISATIONS DES MEMBRES

Sur la recommandation du conseil d'administration, il est proposé de maintenir la cotisation à 4,00 \$ par paye et de maintenir à 2,60 \$ celle des conjoints survivants, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Proposée par : M. Roger Lajoie

Appuyée par : M. Claude Cossette

Adoptée à la majorité

7) NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE

M. Gilles Lachance résume les démarches pour trouver une firme d'expert-comptable et les coûts associés. Il fait un appel à tous concernant les personnes intéressées pour ce mandat.

Il est proposé de nommer M. Paul-Émile Bouchard comme expert-comptable.

Proposée par : M. Pierre Gagnon

Appuyée par : M. Charles Pelletier

Adoptée à l'unanimité

M. Bouchard accepte les responsabilités inhérentes à cette tâche.

8) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉ

8.1 Retraite : M. Gilles Lachance

Comité du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal

M. Lachance explique que le comité doit s'occuper de terminer les travaux concernant la Loi 15 sur la pérennité des régimes de retraite municipaux, tout en assurant la gestion du régime.

Il poursuit en disant que la Loi 15 oblige le régime de retraite à se scinder en deux, le volet antérieur qui regroupe les retraités avant le 31 décembre 2013 et le volet courant, soit les actifs en date du 1^{er} janvier 2014. Les états financiers du régime, qui vous seront présentés lors de l'assemblée annuelle de la caisse de retraite qui suit celle-ci, sont faits selon cette nouvelle séparation.

Deux dossiers importants restent à compléter. Le premier, est une entente sur la gouvernance du régime. Il s'agit d'avoir un consensus sur la gestion du régime, sur l'indexation du volet courant, sur les transferts avec d'autres régimes de retraite, sur les transferts inter-régimes avec les autres régimes de la Ville et d'autres sujets de gestion. Ces pourparlers se font entre l'employeur et l'Association des actifs (ACMM).

Un autre dossier important est la mise sur pied d'une politique de financement qui sera élaborée principalement par l'employeur et possiblement avec la participation de l'ACMM.

Par la suite, le comité de retraite devra réviser son règlement intérieur et sa politique de placement.

M. Jean Des Trois Maisons demande s'il y a des moyens d'arbitrage si les parties ne s'entendent pas. M. Lachance répond que la Régie des Rentes tranchera et qu'il n'y a pas de mécanisme précis d'établi.

M. Jean Cofsky rappelle qu'il y a eu des ententes d'indexation avec les syndicats mais pas avec les cadres. M. Lachance explique qu'il reste une possibilité à la modification du régime mais il faut l'unanimité sinon c'est un référendum.

En terminant, M. Lachance invite les membres, pour en connaître davantage, à assister à l'assemblée annuelle de la Caisse de retraite qui débutera à 18 h. Il précise que son mandat se termine ce soir et qu'il se représentera.

8.2 Assurances : M. Gilles Lachance

M. Lachance, responsable de ce comité, en présente les membres : Mme Danielle Brabant, M. Yvon Langlois ainsi que lui-même.

M. Lachance explique que le comité a examiné la possibilité d'offrir aux retraités cadres des assurances maladie, dentaire et voyage. Il précise que les retraités qui prendront leur retraite à partir du 1^{er} janvier 2019 se verront offrir par la Ville des protections en assurance, mais ils devront en assumer la prime en totalité.

Il conclut, qu'étant donné l'offre de la Ville, celles de diverses associations de retraités et le fait que la prime, de toute façon, sera entièrement versée par le membre, que la Conférence représente moins de cinq cents membres, la CCRM ne pourrait être compétitif dans ce domaine et qu'elle n'a pas la structure administrative pour gérer un tel programme alors le comité recommande de ne pas s'engager dans cette voie pour l'instant.

M. Jean Des Trois Maisons partage son expérience dans le domaine, car l'AER (Association des employés retraités de la Ville) offre ce genre de service, mais cela exige beaucoup de temps et de travail.

8.3 Activités sociales : M. André St-Germain

M. St-Germain, responsable de ce comité, présente les membres du comité : Mmes Francine Caron et Claudette Rousseau et MM. Jacques Amyot et Bernard Paiement.

Il explique que les activités se divisent en trois : le golf, les événements culturels et les activités sociales. Il passe en revue les activités sociales organisées depuis la dernière assemblée annuelle :

- Le dîner des Retrouvailles : le mercredi 6 décembre 2017, à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal, il y avait 81 membres.
- La visite de l'histoire ferroviaire de Montréal : le mercredi 2 mai 2018, il y avait 37 participants dont 20 membres et 17 accompagnateurs.
- Dîner champêtre : le mercredi 16 mai 2018, à la Seigneurie des patriotes, à l'Assomption, il y avait 49 participants dont 28 membres et 21 accompagnateurs.
- Sortie d'été : voyage dans Charlevoix, les 16 au 18 juin 2018. Il y avait 43 participants dont 20 membres, 18 accompagnateurs et 4 invités.
- Journée plein air : le mercredi 5 septembre 2018, organisée par M. Mario Perreault, au Club de golf de Beloeil. Il y avait 113 participants dont 56 membres, 31 accompagnateurs, 14 membres de l'ACMM et 12 invités.

M. St-Germain indique que la participation à l'ensemble des activités est de 177 membres, 87 accompagnateurs et 4 invités.

En terminant, il invite les membres au prochain dîner des Retrouvailles, le mercredi 5 décembre 2018, au même endroit que l'année dernière, à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal.

8.4 Évènements culturels : Mme Marjolaine Morin (absente)

Mme Morin, en collaboration avec les Maisons de la culture Maisonneuve et Ahuntsic-Cartierville, choisit pour les membres des évènements culturels. Certains spectacles, comme ceux de l'Orchestre Métropolitain et quelques autres, sont achetés par la Conférence et sont offerts gratuitement aux membres.

Pour l'automne 2017 et l'hiver 2018, de nombreux spectacles ont été offerts aux membres, pour un total de 308 billets. Ces activités sont très appréciées des membres, alors la Conférence continuera à offrir ce service pour la 18^e année.

Mme Morin remercie l'équipe de l'ACMM pour leur grande collaboration : présentation de l'information, réception des appels et envoi des billets aux membres. Pour terminer, elle souhaite bons spectacles à tous.

8.5 Communications : Mme Marjolaine Morin (absente)

Mme Rousseau, en l'absence de Mme Morin, présente le rapport de ce comité. Les membres sont : Mme Marie Deraspe et MM. Bernard Paiement et André St-Germain.

Chaque année, le comité fait des envois, par la poste (environ 20 % des membres) et par courrier électronique, pour informer les membres. Pour l'année 2017, une dizaine d'envois ont été faits par la poste et par courriel ainsi que quelques rappels par courriel. Mme Morin tient à souligner l'excellente collaboration du personnel de la permanence de l'ACMM dans les envois aux membres.

8.7 Services aux membres : M. Bernard Paiement

M. Paiement a commandé un agenda de poche pour 2018 et, cette année encore, c'est un agenda amélioré qui sera envoyé aux membres à la fin du mois d'octobre ou au début de novembre. M. Paiement répond aussi en cours d'année aux questions des membres ou les redirigent selon leurs demandes.

8.8 Recrutement : M. Michel Milot

M. Milot travaille avec Mme Danielle Brabant sur ce comité.

Il indique que le nombre de membres continue d'augmenter et que, depuis l'assemblée annuelle l'année dernière, la CCRM a accueilli 21 nouveaux membres, que 10 sont décédés et que 3 ont quitté, entre autres, pour des raisons de santé. Le nombre actuel de membres est de 472.

M. Milot précise que depuis neuf ans, il a y eu 153 nouveaux membres, 61 sont décédés et 21 ont quitté la Conférence pour diverses raisons, principalement leur santé.

Dans quelques semaines, les retraités de 2013, 2008, 1998, 1993 et ceux avant 1993 recevront une lettre leur indiquant le montant et les choix de cartes-cadeaux. Le processus se poursuivra dans les quatre prochaines années.

M Milot termine en indiquant que la Conférence en est à sa 25^e année et que le comité va poursuivre une intense campagne de recrutement.

9) RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gilles Lachance explique que l'application du programme de *Récompense à la fidélité* est en retard, mais que ce dernier est en cours de réalisation. M. Lachance précise que la Conférence est en très bonne santé financière. Il ajoute que les activités sociales sont organisées dans le but de rassembler les membres et il les invite aux Retrouvailles le 5 décembre prochain. Il termine en disant qu'à ce jour, à la Caisse de retraite, il y a environ 1 900 cadres retraités et qu'il souhaiterait que ceux-ci, surtout les nouveaux retraités, participent davantage aux rassemblements de retraités.

10) PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Roger Lajoie réitère sa demande de payer les activités par carte de crédit et autres paiements par Internet.
M. St-Germain répond que les administrateurs analyseront cette option avec la Caisse Desjardins mais que ça semble complexe pour minimiser les frais et s'assurer que ce soit sécuritaire.

M. Jean-Louis Leclaire remercie tous les bénévoles et les administrateurs pour leur travail et l'énergie qu'ils consacrent à la Conférence.

11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, à 16 h 20, il est proposé de lever l'assemblée annuelle.

Proposée par : M. André Charbonneau

Appuyée par : Mme Marie Deraspe

Adoptée à l'unanimité

Claudette Rousseau
Secrétaire

Gilles Lachance
Président

/cr
2019-09-18